

Dessin / dessin et moyens d'expression

C1B2-02 (Décret Paysage, 2013)

Cycle : 2^e Bloc

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 8 h / semaine (240 h / an), sauf pour les Options de Scénographie et de Vidéographie : 6 h / semaine (180 h / an)

Crédit : 16, sauf pour les Options de Scénographie et de Vidéographie : 12

Pondération : 8, sauf pour les Options de Scénographie et de Vidéographie : 6

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Laurent Impeduglia, laurent.impeduglia@esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

- acquérir des connaissances et des compétences approfondies en dessin, basé sur la recherche, l'expérimentation et l'étude de savoirs théoriques ;
- développer les méthodes d'apprentissage nécessaires à poursuivre leur formation de manière autonome et singulière.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- maîtriser les outils et les techniques du dessin ;
- acquérir la compréhension des formes élémentaires, de leur construction et de leur situation dans l'espace ;
- acquérir les notions de champ visuel et de cadrage ;
- développer la réflexion par rapport au choix du sujet, à la construction de l'image et au sens du travail ;
- approfondir les notions de rythme, d'harmonie, de tensions, de rapports ;
- acquérir la relation judicieuse entre l'outil, le support et la présentation du travail ;
- rechercher une écriture personnelle.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

Démarches abordées

1. la démarche d'observation ;
2. la démarche de synthèse : géométrie interne des choses, relations de tensions entre les formes et les lignes, équilibres / déséquilibres, vides / pleins, rapports, correspondances ;
3. la démarche d'expression : travail du geste, du trait en rapport avec l'émanation du sujet et la sensibilité personnelle.

Méthode pédagogique

- partir des acquis de l'étudiant ;
- pratiquer le dialogue et le suivi individuel et personnalisé avec les étudiants ;
- nourrir l'enseignement d'exemples choisis ;
- pratiquer des exercices alternés liés aux objectifs (études de formes, modèle vivant, exercices de perspective, travail de composition, etc.) ;
- discussions et débats collectifs.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION/PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

Évaluation des travaux durant toute l'année par le dialogue avec les enseignants et évaluation fin du 1^{er} quadrimestre et du 2^e quadrimestre devant un jury composé de membres du personnel enseignant de l'établissement.

Critères d'évaluation

- qualités propres du travail : rigueur quant à la perception des rapports (perspectives, proportions), construction consciente de l'image (cadrage, rythmes, tensions, équilibres) ;
- adéquation de l'outil au support et créativité ;
- prise en compte du parcours de l'étudiant, de son cheminement dans l'apprentissage du dessin, de son sens de la recherche.
- développement d'une recherche de langage et d'écriture personnels ;
- questionnement sur le travail et évolution de celui-ci ;
- présence active (implication à l'atelier) et dialogue avec les enseignants.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Suivre en parallèle l'Unité d'Enseignement (UE) : *Discipline / atelier*, 2^e Bloc (C1B2-01).